

dignement. Toutefois, je me sens rassuré par le fait qu'un nouveau député qui s'adresse pour la première fois à cette Chambre dans des circonstances de cette nature, a toujours obtenu la sympathie et l'attention bienveillante de tous les députés sans distinction. Je compte donc sur cette sympathie et cette attention pendant que je ferai quelques observations au sujet du discours de Son Excellence.

Le discours du Trône fait d'abord allusion à l'importance croissante et à la grande prospérité du Canada durant l'année qui vient de finir. Je suis sûr que nous sommes tous heureux de la prospérité du Canada et de ce qu'il occupe dans l'Empire britannique, et aux yeux des autres pays, un rang plus élevé et plus important aujourd'hui qu'à toute autre époque précédente dans son histoire; et dans ces circonstances, nous pouvons avec raison féliciter le pays de la position qu'il occupe actuellement. De plus, il est agréable de savoir que le crédit du Canada va toujours en augmentant, qu'il est plus considérable que jamais sur les marchés de l'Europe; et à mesure que nous continuerons à emprunter à un taux d'intérêt réduit et que notre crédit s'accroîtra, le fardeau des taxes qui pèsent sur le peuple diminuera et nous aurons en même temps l'argent dont nous avons besoin pour développer les richesses inexploitées de notre pays.

L'accueil cordial que les représentants du Canada ont reçu aux fêtes du Jubilé doit rejouer la Chambre. La magnifique réception faite au premier ministre du Canada a, j'en suis sûr, fait vibrer de plaisir le cœur du peuple, et tout en ayant franchement que son caractère élevé ait été pour quelque chose dans cet accueil, cependant, nous savons tous que la mesure prise par le parlement à sa dernière session, en s'efforçant d'établir des relations plus intimes avec l'Angleterre et de lui fournir l'occasion de développer son commerce avec le Canada, particulièrement en ce qui a trait aux exportations, comparativement aux autres pays, a certainement touché le cœur du peuple anglais, et cet acte du parlement canadien a été promptement suivi de la dénonciation des traités allemand et belge, résultat que nous n'avions jamais pu obtenir, mais qui a été la conséquence de la conduite de ce parlement à l'égard de la mère-patrie. Sous ce rapport l'acte du parlement canadien et celui de l'Angleterre ont accompli ce que des parlements précédents avaient en vain voulu obtenir, et c'est ainsi qu'a répondu le peuple anglais à l'acte de ce parlement en cette occasion particulière.

Le discours du Trône fait allusion à la construction du chemin de fer canadien du Yukon, et attendu que cette question a grandement soulevé l'attention générale et qu'elle est d'une très haute importance, je parlerai plus longuement de cette partie du discours de Son Excellence. Nous sommes tous intéressés dans cette question; elle a trait à un sujet qui a la plus grande importance pour le pays en général, et elle doit être examinée avec calme et sagesse dans le but de constater autant que possible ce qu'il y a de plus avantageux pour les intérêts du pays, et lorsque nous serons arrivés à une conclusion, d'agir sans délai conformément à cette conclusion.

La Chambre reconnaîtra que le gouvernement mérite des félicitations au sujet des mesures énergiques qu'il a adoptées pour faire respecter la loi et maintenir l'ordre dans le district du Yukon, car c'était un problème nouveau à résoudre. Un

M. BERTRAM.

nombre incalculable de gens étaient partis l'année dernière, et un très grand nombre partent cette année, et il fallait faire quelque chose pour faire observer les lois et maintenir l'ordre dans ce pays; et la population doit remercier le gouvernement d'avoir agi avec tant de promptitude et de zèle dans cette affaire, résultat qui est particulièrement attribuable aux efforts du ministre de l'Intérieur.

Il s'opère un grand développement dans ce pays-là, ce qui, ainsi que je l'ai dit, est d'une haute importance. Bien qu'il soit impossible d'obtenir les chiffres exacts, cependant, on estime qu'il y aura entre cinquante mille et deux cent cinquante mille personnes qui partiront pour le Klondike dans le cours de l'année 1898. Qu'il en soit ainsi ou non, c'est chose difficile à établir, mais il est généralement reconnu qu'une multitude innombrable de gens se porteront vers cette contrée. Si 100,000 personnes se rendent dans nos districts miniers cette année, le chiffre des affaires dépassera tout ce qui s'est vu jusqu'à présent au Canada. Il est donc de la plus haute importance pour toute la population, que des mesures énergiques soient prises immédiatement pour assurer aux Canadiens le trafic énorme qui résultera de cette immense émigration.

Que s'est-il passé durant ces derniers mois? Nous avons vu depuis quelque temps une lutte s'engager pour accaparer ce trafic. Je ne blâme pas les Américains de faire tout leur possible pour s'emparer du commerce de cette région, et s'ils ont des avantages que sous certains rapports, nous ne possédons pas par le fait qu'il nous faut traverser le territoire américain pour arriver au Yukon, je ne leur reproche pas d'en tirer tout le parti qu'ils peuvent.

D'un autre côté, la population canadienne veut que des mesures soient adoptées pour lui assurer ce commerce. C'est l'idée qui prédomine dans l'esprit de tous les habitants du pays. Ils croient que tous les efforts possibles doivent être tentés pour faire en sorte que le commerce du Yukon tourne à l'avantage des Canadiens, et qu'il n'aille pas enrichir les Américains. La grande difficulté que nous avons à surmonter dans le moment, c'est qu'il est presque impossible d'arriver à cette région en passant par notre propre territoire et que nos compatriotes qui se rendent au Klondike sont en butte à plusieurs inconvénients, par exemple à l'imposition de certains droits sur les marchandises achetées au Canada, car le temps est toujours la chose essentielle en tout, et, à mon avis, nous ne pouvons pas même laisser s'écouler une autre année. Nous savons tous que lorsque le commerce a commencé à suivre une direction et qu'il s'y développe, il est excessivement difficile de l'en détourner, je dis donc que le premier devoir du gouvernement est de faire en sorte que le commerce du Klondike suive sa voie naturelle, sur le territoire canadien, de manière à nous en faire recueillir tous les avantages.

À ce sujet, il faut tenir compte d'une autre considération importante. Nous savons que la fièvre causée par la découverte des mines ne dure pas toujours, et bien que je ne désire pas mettre en doute les rapports de qui que ce soit, cependant nous n'avons aucunement le droit de supposer que tout ce que l'on dit au sujet de ce territoire est toujours la vérité. Ceux qui partent pour chercher de l'or n'en trouvent pas tous, et il n'y a pas à douter qu'un grand nombre de gens qui vont au Klondike seront désappointés.